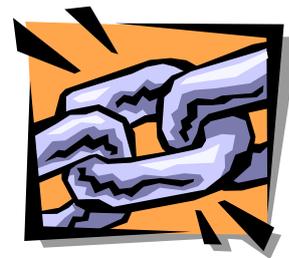


Le Maillon Express

CDC Memphrémagog



No. 285 – 7 octobre 2020

« Une chaîne est aussi forte que le plus faible de ses maillons »

Au ❤ de la communauté, pour le mieux-être des personnes et de la collectivité ! »

Les organismes communautaires au bout de vos doigts ! cdcmemphremagog.com

Le temps de la retraite est venu pour moi !

Bonjour chers membres de la CDC, partenaires locaux, régionaux et nationaux ainsi qu'à vous tous, chers lecteurs et lectrices de la population.

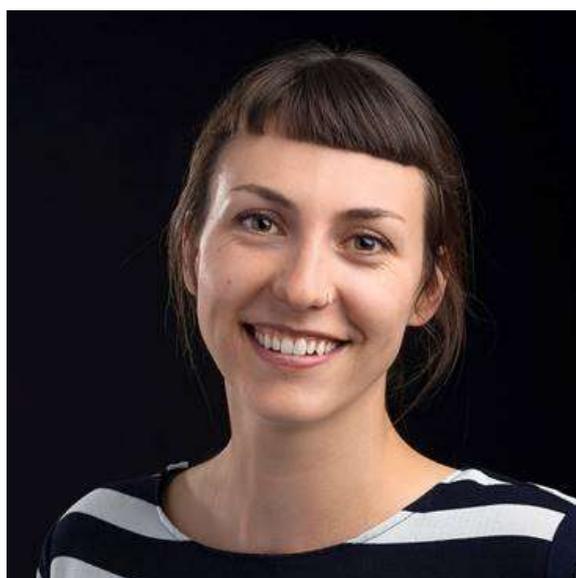
Ça y est ! je prends ma retraite et il est plus que temps. J'ai commencé mon travail le 12 janvier 1997, il y a donc 23 ans que je suis directrice à la CDC Memphrémagog, la seule jusqu'à maintenant.

Je tiens à vous remercier, toutes et tous que j'ai cotoyé.e.s et avec qui j'ai travaillé, partagé et vécu de si bons moments durant toutes ces années, vous êtes toujours bien vivants dans mon cœur.

C'est le dernier Maillon Express que je fais, et c'est avec joie que je vous avise qu'il sera continué par Lucie, mon adjointe et complice depuis 6 ans au travail. J'en suis fort heureuse.

C'est avec grand plaisir que je vous présente la super nouvelle équipe de la CDC :

Tout d'abord, la nouvelle directrice Mélissa Rivard. Elle est jeune, efficace, efficiente et super gentille. Une super belle relève.





Voici, la nouvelle coordonnatrice de la Table jeunesse socio-économique ainsi que la nouvelle coordonnatrice de Memphrémagog en mouvement, Karina Loignon.

Je n'ai pas eu le plaisir de la connaître mais on s'est rencontré en zoom et je l'ai trouvé fort agréable et certes fort efficace. Voilà une autre belle acquisition pour la CDC !

ET... non la moindre, Lucie (Lessard)

Lucie, mon adjointe, ma complice depuis 6 ans, ma précieuse collaboratrice qui est devenue mon amie,

Je ne te remercierai jamais assez Lucie pour ton excellent travail, ton efficacité, ta capacité à prendre la relève rapidement quand j'ai été hospitalisée (2 fois) et dans des périodes pas évidentes. Tu es un pur cadeau pour la nouvelle directrice Mélissa et ta nouvelle collègue Karina pour qui tu es et toutes les connaissances que tu as accumulées sur la CDC durant toutes ces années.

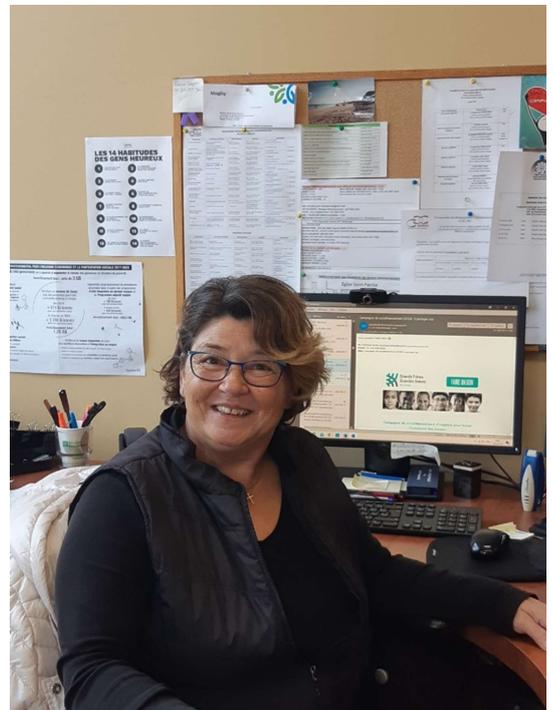
Tu fus un vrai cadeau divin pour moi et combien de fou rires on a eu, et nous n'avons pas fini d'en avoir car je te garde précieusement dans ma vie.

Voilà, une autre étape commence fin octobre dans ma vie. Ma retraite tant attendue et j'ai de si beaux projets : en plus de me remettre à la musique, piano et guitare, à la peinture, je vais aussi prendre un cours d'espagnol et aller danser le tango avec un bel espagnol. Quel bonheur ce sera aussi de partager avec plus de temps avec mes 4 enfants et leurs amoureux et amoureuse ainsi que mes 9 petits-enfants et 5 arrière petits-enfants et tous leurs amours.

BONNE VIE À VOUS TOUTES ET TOUS ET AU PLAISIR DE VOUS REVOIR AU FIL DE LA VIE, QUI SAIT?

Si vous voulez me rejoindre, vous pouvez le faire sur facebook ou au courriel

mariedenisemorency@gmail.com



Prenez bien soin de vous et de vos amours. Tendresse infinie

Marie-Denise 😊



Zone Libre Memphrémagog

Magog, le 24 septembre 2020

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE POUR L'EXERCICE 2019-2020

Chers membres,

La présente est pour vous convier à notre assemblée générale annuelle. Cette dernière ayant pour but la mise à jour du travail accompli durant l'année.

Votre présence est pour nous un signe de soutien et nous démontre votre intérêt pour la poursuite de notre mission.

Pour nous aider à planifier cette rencontre qui se tiendra sur ZOOM, **nous vous prions de confirmer votre présence au plus tard le jeudi 8 octobre 2020 au 819-847-2545.**

C'est donc un rendez-vous!

DATE : Mercredi 14 octobre 2020

HEURE : à 18H00 (durée 2 heures)

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/83564400152?pwd=eVpREdlbmdhNTRic0c1MHZneGVtdz09>

ID de réunion : 835 6440 0152

Code secret : 4fkWNa

Au plaisir de vous rencontrer,

Émilie Paré, Coordonnatrice

Zone Libre Memphrémagog
Assemblée générale annuelle exercice 2019-2020

Centre communautaire de Magog
95 rue Merry Nord, via ZOOM
Mercredi le 14 octobre à 18h

Proposition d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la présidente de Zone Libre
2. Nomination d'un ou d'une présidente et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 26 juin 2019
5. Présentation et adoption du rapport d'activités 2019-2020
6. Présentation et adoption de la planification stratégique (suivi) 2020-2021
7. Rapport de la trésorerie
 - 7.1. Présentation et adoption du rapport de la mission d'examen 2019-2020
 - 7.2. Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021
8. Nomination d'un vérificateur-comptable
9. Période de questions
10. Élection des administrateurs
 - 10.1. Nomination d'un ou d'une présidente et d'un ou d'une secrétaire d'élection
 - 10.2. Présentation du Conseil d'administration actuel, des postes ouverts et explication des procédures d'élection
 - 10.3. Ouverture des mises en candidature
 - 10.4. Fermeture des mises en candidature
 - 10.5. Élection
11. Levée de l'assemblée générale



CHARGÉ.E DE PROJET PARTENARIATS ET PROGRAMMATION ANGLOPHONE

La Villa Pierrot est un organisme de bienfaisance résidentiel et communautaire situé à Magog qui vient en aide aux jeunes femmes monoparentales avec enfants de moins de 5 ans vivant sous le seuil de la pauvreté. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie des mères et de leurs enfants en offrant un milieu de vie transitoire et un accompagnement personnalisé dans la réalisation de leurs projets de vie.

Fort de son expertise des dix dernières années, Villa Pierrot souhaite poursuivre sa mission et soutenir encore plus de jeunes femmes monoparentales de la MRC Memphrémagog dans la réalisation de leurs projets de vie. À l'automne 2021, Villa Pierrot prendra possession de locaux supplémentaires à même ses installations. Ces espaces permettront de desservir une plus grande clientèle et d'offrir, sous un même toit, des services aux résidentes, aux ex-résidentes et aux femmes monoparentales de la MRC. Actuellement, la moitié des résidentes de Villa Pierrot sont anglophones et nous observons des besoins auprès de cette communauté.

Ce projet de développement offrira, en collaboration avec divers partenaires, un milieu de vie stimulant, significatif et pertinent offrant une programmation diversifiée et adaptative pour notamment :

- Accompagner les femmes dans le renforcement de leurs capacités à titre de femme, mère, citoyenne;
- Favoriser l'exploration et la découverte de leurs talents et forces uniques;
- Supporter la mise en place de solutions concrètes permettant d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants;

Le défi du présent contrat de **Chargé.e de projet – Partenariats et programmation anglophone** vise à :

- Sonder les besoins et priorités des femmes monoparentales anglophones de la MRC;
- Analyser et partager les résultats avec les partenaires concernés;
- Mettre en place des collaborations et ententes de partenariat auprès des ressources anglophones de la MRC et régionales pour alimenter la programmation offerte aux mères anglophones;
- Mettre en ligne une page web anglophone en complément d'un nouveau site web de l'organisme;
- Produire des outils d'information et de promotion destinés aux femmes monoparentales anglophones de la MRC.

Profil recherché :

- Leadership, autonomie et compétences en communication
- Esprit développeur, mobilisateur et capacité d'adaptation dans un contexte de développement
- Pragmatisme et capacité de concrétiser
- Expérience en gestion de projet, compétences en planification et organisation
- Force de travail d'équipe (interne et partenaires)

Exigences :

- Bilinguisme parlé et écrit
- Connaissance de Survey monkey
- Très bonne connaissance de la suite Office et des réseaux sociaux
- Souplesse d'horaire
- Posséder une automobile

Conditions

- Horaire variable. Contrat de 24 heures semaines @ 20\$/heure du 26 octobre 2020 au 31 mars 2021 (possibilité de poursuite à confirmer en cours de mandat)

Postuler

Faites parvenir une lettre de présentation **en anglais** et votre curriculum vitae avant le jeudi 8 octobre 2020 à Christine Meunier, directrice générale à l'adresse suivante : christine.meunier@villapierrot.org



CENTRE DES FEMMES
M E M P H R É M A G O G

Les activités régulières

RETOUR DE LA PAUSE CAFÉ
LES JEUDIS
13H30 À 15H30

TRICOT DE LA PAIX
(EN MÊME TEMPS QUE LA PAUSE CAFÉ)
SOUTIEN DANS VOS PROJETS DE TRICOTS.
NOUS FOURNISSONS LA LAINE ET LES
BROCHES EN CAS DE BESOIN.

NICHONS TRICOTÉS QUÉBEC
PROJET POUR VENIR EN AIDE AUX FEMMES
AYANT SUBI UNE MASTECTOMIE SUITE À UN
CANCER DU SEIN. PROCUREZ-VOUS UN
NICHON, FABRIQUEZ-LES OU FAITES UN DON.

GROUPE DE MARCHÉ
LES LUNDIS ET MERCREDIS - 10H À 11H30
ACCESSIBLE À TOUTES - APPELLE POUR
CONNAÎTRE L'ENDROIT DE DÉPART.

RELATION D'AIDE INDIVIDUELLE
EN PERSONNE OU PAR TÉLÉPHONE

- Les inscriptions sont obligatoires
- Port du masque
- Vérifiez l'exactitude des informations avant de vous inscrire

LES ATELIERS

ART-THÉRAPIE « **RENCONTRES AMICALES** »
CHRISTIANE BLAIS
LES JEUDIS : 22 OCT AU 26 NOVEMBRE
9H30 À 11H30

**ATELIER DÉVELOPPER ET INTÉGRER
L'AMOUR DE SOI**
DOMINIQUE JAILLET
LES LUNDIS : 2 AU 30 NOVEMBRE
9H30 À 11H30

**L'IMPORTANCE DU PLANCHER PELVIEN
CHEZ LA FEMME**
VIRGINIE LACHANCE
MARDI 3 NOVEMBRE
13H30
ZOOM OU EN PRÉSENCE

**LA BONNE SANTÉ MENTALE
PROBLÈMES, RESSOURCES, OUTILS**
LYNE GAGNÉ
LUNDI 9 NOVEMBRE DE 13H30 À 15H30

Les mercredis en folies

Mercredi 7 octobre
Discussion sur le droit au bonheur
ZOOM ou en présence

Mercredi 14 octobre
Visite de l'organisme en Médiation citoyenne
ZOOM ou en présence

Mercredi 21 octobre
Visite au Musée d'Art Naïf

Mercredi 28 octobre
CINÉ POP : Documentaire de Vincent Graton
« Quand les pouvoirs s'emmêlent »
Zoom ou en présence

288, rue Saint-Patrice O Magog

819-868-0302

La BAM a besoin de bras👉

✔ **Chauffeurs-livreurs**

✔ **Manutentionnaires**

Si vous êtes en mesure de soulever une charge de 20 kg et plus, on veut absolument vous rencontrer !

🕒 Environ 3 heures par période de bénévolat par semaine (possibilité de faire plus d'heures)

Information :

Céline, intervenante

📞 819 868-4438

✉ bamint@cgocable.ca

On a besoin de bras!



Rejoignez-vous à nous



Visualisation de votre offre d'emploi : manutentionnaire

Cet employeur invite les personnes de 55 ans et plus à poser leur candidature.

Code de mesure de l'entente de service : Expérience de travail (SSOS)

Nombre de poste(s) à combler : 2

N° de l'offre : 7718884

Appellation d'emploi à l'interne (si différente) : Manutentionnaire

BANQUE ALIMENTAIRE MEMPHRÉMAGOG INC. - <http://bam@cgocable.ca>

Lieu de travail

581 rue Sherbrooke
Magog (Québec)
J1X2S4

Principales fonctions

Peser et calculer la réception et la distribution de la marchandise Recevoir, déballer et trier la marchandise
Étiqueter la marchandise Proportionner et emballer certains produits Disposer la marchandise sur les tablettes et dans les présentoirs Faire l'agencement des produits selon les planigrammes Retirer les produits périmés ou en mauvais état Réapprovisionner les tablettes avec les produits déjà dans l'entrepôt Soutenir le superviseur pour l'approvisionnement de l'épicerie sociale Faire l'entretien et le nettoyage des lieux intérieur et extérieur (planchers, frigos, lavage de vitres, etc.) Gérer les rebuts et la matière récupérable Effectuer toute autre tâche connexe reliée à l'emploi

Exigences et conditions de travail

Niveau d'études : Diplôme d'études secondaires (général) (DES)
Terminé

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 6 mois d'expérience

Description des compétences : Être apte à lever des charges jusqu'à 20- 25 kg Détenir un permis de conduire valide Avoir une attitude courtoise et professionnelle ainsi qu'une apparence soignée Être polyvalent et avoir le sens du travail d'équipe Avoir le souci du détail et de la sécurité Avoir une bonne capacité d'autonomie et de débrouillardise Posséder une bonne gestion du stress et des priorités Avoir une excellente capacité physique Savoir être discret et un souci de la confidentialité Adhérer aux valeurs de l'organisme
Qualification professionnelle reconnue en dehors du réseau scolaire ou universitaire : Détenir un certificat en manipulation d'hygiène et salubrité des aliments par la MAPAQ (un atout)

Langues demandées : langues parlées : français
langues écrites : français

Salaire offert : à discuter

Nombre d'heures par semaine : 30,00

Statut d'emploi : occasionnel ou temporaire
temps plein
jour

Durée de l'emploi : 4 à 6 mois

Date prévue d'entrée en fonction : 2020-09-21

Communication

Nom de la personne à contacter : Andrée Gagnon (Directrice générale)

Moyen(s) de communication : courriel (courrier électronique) : bamcoordo@cgocable.ca

Précisions additionnelles : Envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation) à bamcoordo@cgocable.ca. IL S'AGIT D'UN EMPLOI SUBVENTIONNÉ (ENTIÈREMENT OU EN PARTIE) EN COLLABORATION AVEC EMPLOI-QUÉBEC. AVANT DE POSTULER POUR CET EMPLOI, VOUS DEVEZ VÉRIFIER SI VOUS ÊTES ADMISSIBLE À CE TYPE DE POSTE. POUR CE FAIRE, VEUILLEZ VOUS PRÉSENTER À VOTRE CENTRE LOCAL D'EMPLOI OU AU BUREAU DE SERVICES QUÉBEC DE VOTRE LOCALITÉ.

Postuler en ligne : oui

Votre CJE lance :

Les Mardis Actifs

Des activités gratuites, tous les mardis!

NOUVEAU!

**20
OCT**

**Randonnée au
Mont Orford**

[ACTIVITÉ OUVERTE À TOUS]



**Carrefour
jeunesse-emploi
Memphrémagog**

GRATUIT 16-35 ANS



Nous embauchons

Vous cherchez une profession qui fera une différence dans la vie des gens?

La **CSSDM** est présentement à la recherche de préposés d'aide à domicile motivé, ponctuel, dynamique et autonome.

Vous aimez faire de l'entretien ménager et possédez un permis de conduire ainsi qu'une voiture. Ce travail est fait pour vous! Que ce soit pour un horaire temps plein ou temps partiel!

La CSSDM c'est d'avoir un employeur à l'écoute, de vous permettre de faciliter la vie des usagers, d'avoir un programme de reconnaissance, l'assurance collective et plusieurs autres avantages tel que le temps de déplacement et le kilométrage payé.

Veuillez faire parvenir votre C.V. à comptabilite@servicesadomicile.ca ou au 15, rue Saint-David à Magog. Pour toutes questions vous pouvez joindre Andréa Godbout au **819-843-8842** au poste 24.



**ACTIVITÉ
GRATUITE**
OUVERTE À TOUS

DONS VOLONTAIRES
AU PROFIT D'ARRIMAGE ESTRIE

SOIRÉE ILLUMINEZ LE CHEMIN

REPORTÉ

10
OCT

AU MARAIS DE LA RIVIÈRE AUX CERISES
69, Chemin Roy, Magog

DÈS 16H30 - RÉSERVEZ VOTRE DÉPART



Événement : Soirée Illuminez le chemin
facebook.com/events/923309431511301/



/CJEMEMPHREMAGOG

ORGANISÉ PAR DES JEUNES VOLONTAIRES DU



Carrefour
jeunesse-emploi
Memphrémagog

GRATUIT 16-35 ANS

MERCI À NOS PARTENAIRES:

Arrimage
ESTRIE
PROMOTION DE LA DIVERSITÉ CORPORELLE



Marais de la Rivière aux Cerises

Secrétariat
à la jeunesse
Québec



PROMOTIONS
DANISYL
819 640-9121



KIN YOGA

PRÉVENIR LE DÉCONDITIONNEMENT DES PERSONNES ÂÎNÉES

En contexte de pandémie, les personnes âgées sont plus à risque de déconditionnement (perte de mobilité, d'autonomie ou de liens sociaux). En raison des mesures de confinement les isolant à leur chambre, leur appartement ou leur maison, elles n'ont plus accès aux mêmes sources de stimulation qu'à l'habitude. Pour faire face à cette situation préoccupante, le CISSS de la Montérégie-Ouest propose des pistes de solution visant à prévenir le déconditionnement chez la personne âgée. [Dans un guide publié à cette fin](#), il offre notamment des exemples d'activités sécuritaires que vous pouvez réaliser avec vos proches pour leur permettre de :

- Rester en bonne santé;
- Préserver leur autonomie;
- Prendre soin d'elles et d'eux;
- Limiter leur risque de chute;
- Conserver leur force physique.

Pour plus d'informations, [consultez le guide](#).

<https://www.santemonteregie.gc.ca/ouest/nouvelles/un-guide-pour-prevenir-le-deconditionnement-des-aines-isoles-en-contexte-de>



Nomination de monsieur Stephen Cabana à titre de directeur du développement économique



La MRC de Memphrémagog est fière d'annoncer l'arrivée au sein de son équipe de monsieur Stephen Cabana, à titre de directeur du développement économique.

« Dans le cadre de ses fonctions, monsieur Cabana aura comme mandat de dynamiser la croissance économique de la MRC dans une perspective de développement durable, de s'assurer que les services offerts répondent bien aux besoins particuliers des entrepreneurs et que les actions posées par son service soient créatrices de richesse pour la région », mentionne monsieur Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog et maire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley. « Mes collègues du conseil des maires et moi-même lui souhaitons la bienvenue! »

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté de relever ce défi », affirme monsieur Cabana. « Avant même mon arrivée en poste, j'ai pu constater tout le potentiel de la région de Memphrémagog. Je souhaite maintenant, avec mon équipe, accompagner les entrepreneurs dans le démarrage de leur entreprise, mais aussi leur offrir les ressources pour affronter leurs défis de croissance, d'accueil de nouveaux arrivants et d'optimisation de leurs ressources. L'équipe de la MRC recèle tous les talents qu'il faut pour faire de Memphrémagog un joueur important sur l'échiquier de l'économie. »

Avant de se joindre à l'équipe de la MRC, monsieur Cabana a œuvré dans le domaine sportif notamment à la direction des sports du Cégep de Thetford et comme membre fondateur du Complexe sportif Thibault GM à Sherbrooke au sein duquel il a agi à titre de directeur général de sa création jusqu'en 2018. Diplômé de la faculté des sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval, M. Cabana a aussi longtemps œuvré dans le domaine agroalimentaire, notamment dans le réseau de La Coop fédérée pendant une douzaine d'années. Il possède donc une vaste expérience en développement des affaires et une bonne connaissance des enjeux propres aux entrepreneurs, ayant été lui-même en affaires.

Monsieur Cabana a commencé à se familiariser avec son équipe et à rencontrer les différents acteurs du milieu socioéconomique de la MRC depuis son entrée en poste le 8 septembre dernier. Les entrepreneurs de la région et autres intervenants sont invités à communiquer avec lui pour toute question ou besoin au 819 843 9292, poste 227 ou à l'adresse s.cabana@mrcmemphremagog.com.



CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention pour la santé des travailleurs et des travailleuses

LA DISTANCIATION PHYSIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS :

← 2 m →



Au travail, de l'arrivée
à la sortie



Pendant les pauses
et l'heure du dîner



Utilisez les moyens
technologiques appropriés
afin de limiter les contacts
physiques



Évitez le contact direct
pour les salutations
et privilégiez l'usage
de pratiques alternatives

LES MESURES D'HYGIÈNE AUSSI :



Lavez fréquemment
vos mains pendant
20 secondes



Éternuez et tousez
dans votre coude



Jetez vos mouchoirs
dès l'utilisation



Ne partagez pas les outils,
sinon, désinfectez-les
entre chaque utilisation

EMPLOYEURS, ASSUREZ-VOUS ÉGALEMENT DE :



Planifier les tâches afin de
respecter la distanciation
physique de 2 mètres



Nettoyer régulièrement
les surfaces fréquemment
touchées



Rendre disponibles de l'eau
et du savon

Ligne d'information COVID-19 :
1 877 644-4545

Pour joindre un inspecteur de la
CNESST : 1 844 838-0808

Commission des normes, de l'équité,
de la santé et de la sécurité du travail
cnesst.gouv.qc.ca/coronavirus

CNESST



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PAIR?



Le programme Pair est une façon de vivre dans une communauté soucieuse du bien-être de sa population. Ce service rassurant permet aux aînés de conserver leur autonomie, garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit à leur famille et leurs amis.

Le programme Pair est un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour. (Certaines agences ne peuvent offrir le service les fins de semaine et les jours fériés.)

Si l'abonné ne répond pas, une alerte est immédiatement lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse. Grâce aux appels de Pair, plusieurs vies ont pu être sauvées. Ce service est offert gratuitement. Un appel suffit pour s'y abonner.

Personnes à risque / À qui ce service s'adresse-t-il?

Le service s'adresse aux personnes qui se trouvent dans une de ces situations:

- seules
- habitant seules dans un secteur isolé
- seules et handicapées
- dont les contacts sont éloignés
- en perte d'autonomie
- souffrant de maladie chronique
- oubliant souvent de prendre leur médication ou de s'alimenter
- vivant une situation de détresse psychologique
- prenant soin d'une personne en perte d'autonomie
- proches aidants dans une situation particulière

Fonctionnement du programme Pair

Le service entrera en contact avec l'abonné de façon journalière* et à l'heure choisie, au moyen d'un ordinateur qui vous donnera un message précis et personnalisé. Le fait de répondre au téléphone indiquera que l'abonné est en état de composer le 9-1-1 s'il a besoin d'aide. Cependant, s'il n'y a aucune réponse, le système automatisé rappellera dans un court laps de temps. Cette fois, si personne ne répond après cette deuxième tentative, une procédure d'alerte sera enclenchée et des démarches seront entreprises afin qu'une personne (un membre de votre famille, un ami, un voisin, un policier ou un bénévole) se rende au domicile de l'abonné pour effectuer une vérification.

Aussi disponible gratuitement : rappel de médicament, rappel de bouger, rappel de s'alimenter.

Agences en Estrie

Pour vous inscrire, contactez votre :

Centre d'action bénévole :

MRC Haut-Saint-François : 819-560-8540
MRC Coaticook : 819-849-7011
MRC Val-Saint-François :
 Richmond : 819-826-6166
 Valcourt : 450-532-2255
 Windsor : 819-845-5522
MRC Des Sources : 819-879-6333
MRC Granit : 819-583-3482

**Pour signaler une absence :
819-560-8540**

Memphrémagog :

Pour vous inscrire :
Magog : 819-843-8138
Mansonville : 450-292-3114
Stanstead : 819-876-7748
Régie de Police : 819-843-3334

**Pour signaler une absence :
819-843-3334 (option 0)**

Ville de Sherbrooke :

Pour vous inscrire :
Service de Police : 819-821-5555 (4)

**Pour signaler une absence :
819-821-5555 (option 0)**

Construction d'une maison des aînés et alternative à Magog - Il est temps d'aller de l'avant avec des projets d'infrastructures qui relanceront l'économie des régions

Magog, le 25 septembre 2020

Le député d'Orford, Gilles Bélanger, a annoncé aujourd'hui, au nom de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, qu'une maison des aînés et alternative sera construite à Magog, sur le territoire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie.

Cette maison des aînés et alternative mettra 48 places à la disposition de la population de la région, dont 24 places pour aînés et 24 autres places pour adultes ayant des besoins spécifiques. Elle permettra d'offrir aux résidents un milieu de vie à dimension humaine, constitué de quatre unités climatisées de 12 places chacune, et comportant des chambres individuelles avec toilette et douche adaptée pour chaque résident.

Ce nouveau type d'hébergement rappellera davantage un domicile et favorisera les contacts humains ainsi qu'un mode de vie plus actif, entre autres grâce à un accès à des espaces extérieurs aménagés et à des installations intérieures mieux adaptées aux besoins des résidents et de leurs proches. De plus, l'environnement des maisons des aînés et alternatives facilitera l'application des mesures de prévention et de contrôle des infections en cas d'éclosion. Cette transformation sera aussi bénéfique pour le personnel qui travaille dans ces milieux, et contribuera d'ailleurs à l'attractivité et à la rétention de cette main-d'œuvre.

Citations :

« Notre gouvernement est engagé dans la transformation des milieux d'hébergement pour les aînés et les personnes ayant des besoins spécifiques. Nous sommes en action pour leur offrir un milieu de vie plus humain et plus personnalisé avec la construction de cette maison des aînés à Magog, qui accueillera ces hommes et femmes qui ont bâti le Québec d'aujourd'hui. Ce nouveau standard de qualité améliorera le quotidien des résidents, des proches ainsi que du personnel. »

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

« L'annonce de cette maison des aînés et alternative dans la région est une excellente nouvelle, qui témoigne de l'engagement historique de votre gouvernement de répondre aux besoins réels de notre communauté. Nos milieux de vie doivent être sécuritaires, mieux adaptés et plus accueillants afin que les résidents se sentent chez eux. Plus que jamais, cela doit être une priorité. »

François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

« Il s'agit d'un projet des plus inspirants! Les personnes hébergées trouveront tous les services et les soins nécessaires à leur bien-être dans ce futur milieu de vie sécuritaire et accueillant. Notre gouvernement est à l'écoute des usagers et attentif à leur réalité concrète, et l'annonce de cette maison des aînés et alternative en est une belle démonstration. J'en suis très heureux et très fier pour la communauté de Magog et la circonscription d'Orford. »

Gilles Bélanger, député d'Orford

Faits saillants :

- Afin d'accélérer la construction des maisons des aînés et alternatives, le gouvernement a annoncé qu'un montant de 309 millions de dollars du Plan québécois des infrastructures 2020-2030 serait devancé à cette année.
- Cette maison des aînés et alternative s'inscrit dans le cadre d'une démarche de transformation majeure des milieux d'hébergement et de soins de longue durée.
- Dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie de nos aînés et des adultes ayant des besoins spécifiques, le gouvernement du Québec procède à la construction de plus de 3 400 places en développement et en reconstruction en maisons des aînés et alternatives sur l'ensemble du territoire grâce à des investissements de 2,1 G\$, dont 2600 places seront livrées d'ici 2022.
- Par ailleurs, 2 500 places en centre d'hébergement et de soins de longue durée feront quant à elles l'objet de rénovations ou de reconstructions au cours des prochaines années.
- Toutes les nouvelles places prévues ont été déterminées selon une démarche rigoureuse, pour chacune des régions du Québec, par un croisement des plus récentes données de la liste d'attente en hébergement avec les projections du nombre de places supplémentaires qui seront requises dans les prochaines années en raison du vieillissement de la population.



Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises : des fonds encore disponibles pour les entreprises de Memphrémagog!

Votre entreprise éprouve des difficultés financières en raison de la situation reliée à la pandémie de la COVID-19? Vous auriez besoin d'un soutien financier pour traverser ce moment critique? Si vous ne vous êtes pas encore prévalu du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), sachez qu'une enveloppe de 625 000 \$ est toujours disponible dans la MRC de Memphrémagog!



Le programme vise les petites et moyennes entreprises de tous les secteurs d'activité, y compris les coopératives et les entreprises de l'économie sociale ayant des activités marchandes. L'aide financière est versée sous forme de prêts pouvant aller jusqu'à 50 000 \$.

Offert par le gouvernement du Québec depuis avril, le PAUPME a pour objectif de favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19.

Les entrepreneurs qui pourraient en avoir besoin sont invités à communiquer avec l'équipe du développement économique par courriel à : financement@mrcmemphremagog.com

La COVID-19 au Québec

Québec.ca

Site officiel du gouvernement du Québec

Estrie

Palier 3 – Alerte (zone orange)



Le Palier 3 – Alerte introduit des mesures additionnelles en ciblant certains secteurs d'activité et milieux où le risque de transmission est jugé plus élevé. Ces secteurs font l'objet de restrictions, d'interdictions ou de fermetures de façon sélective.

Il est demandé d'**éviter les contacts sociaux non nécessaires**, par exemple les rassemblements en famille ou entre amis, les mariages, etc.

Mesures intermédiaires en vigueur

Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur Maximum de 6 personnes

Activités organisées dans un lieu public Maximum de 25 personnes à l'intérieur et l'extérieur (salles louées, événements festifs, mariages, célébrations professionnelles ou scolaires, BBQ, pique-niques, etc.)

Pour les lieux de culte, le maximum autorisé est de 250 personnes

	Dans un lieu avec permis d'alcool : fin de la vente d'alcool à 23 h, aucune consommation d'alcool après minuit et activités dansantes interdites
	Les manifestations demeurent permises, mais le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire en tout temps
Auditoires et audiences dans un lieu public	Maximum de 250 personnes
	Personnes assises, relativement immobiles, parlent peu ou pas, sous supervision de personnel (salles de spectacle, théâtres, cinémas, etc.)
Bars, brasseries, tavernes, casinos	Maximum de 6 personnes par table
	Fin de la vente d'alcool et de nourriture à 23 h, fermeture à minuit
	Obligation de la tenue d'un registre de la clientèle des bars
Restaurants	Maximum de 6 personnes par table
	Fin de la vente d'alcool à 23 h
	Fin de la consommation d'alcool à minuit
Commerces	1 personne par ménage recommandée
	Services de livraison et aide des proches privilégiés pour les personnes à risque élevé de complications
Déplacements interrégionaux	Non recommandés
Loisir et sport	Les déplacements interrégionaux pour la pratique organisée d'activités sportives et de loisir sont permis, mais non recommandés, tant pour les milieux scolaires, associatifs que privés
CHSLD	Visites à des fins humanitaires
	Visites des proches aidants apportant une aide significative
Résidence privée pour aînés (RPA)	Maximum de 6 personnes présentes à la fois dans l'unité locative, incluant le résident
Autres mesures applicables à long terme	Interventions policières accrues
	Rapports d'infraction et amendes pour le non-respect du port du couvre-visage

Dernière mise à jour : 29 septembre 2020

Avis

L'information contenue sur le site ne remplace en aucun cas l'avis d'une ressource professionnelle de la santé. Si vous avez des questions concernant votre état de santé, consultez une ressource professionnelle.

Société Alzheimer de l'Estrie

SERVICE DE RÉPIT-STIMULATION À DOMICILE

Places disponibles!

Ce service permet d'offrir du répit pour les proches aidants en plus d'un accompagnement stimulant pour les personnes atteintes d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.



- Visite de 3 heures chaque semaine
- Accompagnatrices formées
- Activités adaptées selon les capacités et intérêts de la personne
- Places disponibles dans la région de Memphrémagog

Pour plus d'information :
Catherine St-Pierre, coordonnatrice
819 821-5127 poste 106 | repit@alzheimerestrie.com
ou visiter notre site: www.alzheimer.ca/fr/estrie



Société Alzheimer de l'Estrie

ACTIVITÉS DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

344, rue St-Patrice Est, Magog

ATELIERS DE FORMATION

Apprenez-en davantage sur différents thèmes liés à la maladie d'Alzheimer.

- Tout savoir sur la maladie - jeudi 1er octobre, 13h30 à 15h30
- L'art de communiquer avec le cœur - jeudi 5 novembre, 13h30 à 15h30
- Le deuil blanc - jeudi 3 décembre, 13h30 à 15h30

CAFÉS-RENCONTRES

Venez échanger avec d'autres proches aidants autour d'un café, dans une ambiance chaleureuse.

- Les jeudis 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre de 13h30 à 15h30

RENCONTRES À DOMICILE

Ces rencontres permettent aux proches aidants et aux familles de partager leurs défis quotidiens avec l'une de nos conseillères dans le confort de leur foyer. Nous sommes là pour vous offrir notre soutien dans les situations difficiles.

RÉPIT-STIMULATION À DOMICILE

Ce service de 3h/semaine permet d'offrir du répit aux proches aidants en plus d'un accompagnement stimulant pour les personnes atteintes. L'accompagnatrice, formée par la Société Alzheimer de l'Estrie, tient compte des goûts et intérêts de la personne dans le choix des activités. Places disponibles dans la région de Memphrémagog.

La carte de membre est requise pour participer à nos activités au (25\$/année).

INSCRIPTION OU INFORMATION :
Joindre Mme Claude Gauthier
votre conseillère de la MRC de Memphrémagog
au 819 212-1755

INTERVENANT (E) AU PROGRAMME DE MENTORAT

Mission :

Créer des relations de mentorat inspirantes et déterminantes qui révèlent le plein potentiel des jeunes et les outillent pour l'avenir.

Tâches générales :

La personne au poste d'intervenant(e) au programme de mentorat sera responsable de chaque étape du processus menant à la concrétisation des jumelages de jeunes âgés de 7 à 17 ans avec un mentor et d'en assurer un suivi rigoureux dans la MRC de Memphrémagog.

Tâches spécifiques :

- Reçoit et documente les offres de service de bénévoles, les demandes de service de clients potentiels, incluant le parent/tuteur, l'enfant ou le jeune, etc.;
- Gère le processus d'accueil pour les enfants et les bénévoles, incluant les entrevues, le processus de sélection, etc.;
- Communique avec les écoles ou avec d'autres organismes en vue de mieux évaluer la pertinence du jumelage;
- Dispense la formation avant jumelage auprès des bénévoles, des enfants et des parents;
- Assure le maintien des dossiers de tous les jumelages actifs selon les Normes nationales;
- Participe aux activités récréatives, les levées de fonds et les représentations de l'organisme, lorsque requis;
- Toutes autres tâches connexes.

Scolarité :

Diplôme collégial ou universitaire (discipline connexe en sciences humaines terminées)

Qualités requises :

- Connaissance du mouvement communautaire et de son fonctionnement;
- Sens de l'organisation et de la gestion du temps, dynamisme, autonomie;
- Habileté à travailler en équipe;
- Attitude positive, entregent, sens de l'initiative et compétences relationnelles;
- Habiletés dans l'utilisation du logiciel Word et Office 365 (Outlook, Teams, SharePoint, OneDrive)
- Excellente qualité du français parlé et écrit.

Conditions :

- 35 heures/semaine jusqu'au 18 décembre 2020
- 32,5 heures/ semaine jusqu'au 31 mars 2020
- Bureau à Sherbrooke, bureau satellite à Magog
- Possibilité de télétravail
- Horaire flexible (jour, maximum 2 soirs par semaine et un samedi ou un dimanche à l'occasion)
- Le salaire de départ varie entre 17,25\$ et 17,75\$
- Date prévue d'entrée en fonction : 22 octobre 2020
- Posséder un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation et leur curriculum vitae au plus tard le 16 octobre 2020, à l'attention de :

Stéphanie Derby

Courriel : direction.estrie@grandsfreresgrandesseoeurs.ca



National et divers

Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA)

19-25
OCT. 2020

SEMAINE NATIONALE
DE L'ACTION
AUTONOME
COMMUNAUTAIRE



Lundi le 19 octobre – Point de presse



Le gouvernement n'a jamais autant compté sur les organismes communautaires pour soutenir les personnes en situation de vulnérabilité. Le 19 octobre, branchez-vous à notre page Facebook pour connaître les **résultats d'un sondage d'opinion publique** mettant en lumière l'appréciation de la population du travail des organismes communautaires pendant la crise sanitaire!

Est-ce que le gouvernement saura honorer son engagement ou laissera-t-il le revenu des personnes les moins nanties de notre société reculer par rapport au coût réel de la vie? Déjà que le gouvernement maintient sciemment les prestations d'aide sociale et de solidarité sociale sous la barre correspondant au minimum requis pour préserver sa santé et participer à la société, la moindre des choses serait qu'il s'assure que les prestations d'aide financière de dernier recours ne perdent pas, en plus, de la valeur.

« L'inaction du ministre en temps d'urgence n'augure rien de bon pour le futur des personnes assistées sociales. »



De la parole aux actes

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, qui aime se dire « sensible » aux enjeux de pauvreté, a la chance de passer de la parole aux actes et de respecter les engagements gouvernementaux en procédant à une augmentation des prestations d'assistance sociale le plus rapidement possible. Toutefois, aucun indice ne nous laisse croire qu'il fera quoi que ce soit. Le printemps dernier, au cœur de la crise sanitaire, le ministre Boulet n'a offert aucune aide financière d'urgence aux personnes assistées sociales, alors qu'il reconnaissait lui-même que les besoins de ces personnes avaient été accentués par la pandémie. L'inaction du ministre en temps d'urgence n'augure rien de bon pour le futur des personnes assistées sociales.

De plus, dans le cadre de la dernière étude des crédits budgétaires, le ministre a remis en question l'autorité de Statistique Canada et la fiabilité de la MPC en affirmant qu'il a « toujours été un peu sceptique » au sujet de son calcul.

Il faut rappeler que d'après la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le gouvernement a le mandat de « rehausser le revenu accordé aux personnes et aux familles en situation de pauvreté [...] pour couvrir leurs besoins essentiels ». La tâche du ministre est donc de rehausser les protections publiques pour assurer à tous les citoyens et citoyennes un revenu au moins égal à la MPC. De cette manière, il solidifierait le filet social et assurerait à toutes les personnes assistées sociales la possibilité de vivre en santé et dans la dignité.

LA SOUPE AU CAILLOU

NO 446
23 SEP 2020



Révision de la MPC

Le gouvernement doit respecter ses engagements

Statistique Canada vient d'officialiser sa révision des seuils de la Mesure du panier de consommation (MPC). Ces seuils ayant augmenté, le gouvernement du Québec devra impérativement augmenter les prestations d'assistance sociale s'il veut respecter les engagements de son dernier Plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En juin 2019, le gouvernement fédéral a adopté la *Loi sur la réduction de la pauvreté* dans laquelle il reconnaît la MPC comme le seuil officiel de pauvreté au Canada.

Rappelons que la MPC indique le revenu nécessaire pour qu'une personne ou une famille puisse se procurer un panier de biens et de services déterminés, censé représenter ce qu'il faut pour couvrir ses besoins essentiels. Elle est calculée selon la région, la taille de la municipalité et le nombre d'individus dans le ménage. Son panier comprend cinq éléments : l'habillement, l'alimentation, le logement, le transport et les autres nécessités.

En vertu de la *Loi sur la réduction de la pauvreté*, Statistique Canada a le mandat de réviser, sur une base régulière, les seuils de la MPC afin qu'ils reflètent le coût réel des éléments du panier de biens et services.

La dernière révision fait en sorte que, pour 2018 à Montréal, le seuil passe de 17 820 \$ à 20 080 \$ pour une personne vivant seule

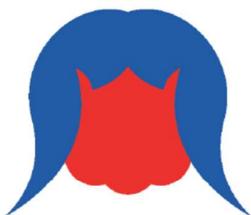
et de 35 600 \$ à 40 160 \$ pour une famille de quatre personnes. La hausse des seuils de la MPC s'explique en grande partie par l'augmentation du prix des loyers depuis 2010, année de la précédente révision.

La révision des seuils de la MPC fait en sorte que le taux de pauvreté au Québec, pour l'année 2018, passe de 7,9 % à 9,7 % et que le nombre de personnes en situation de pauvreté passe de 655 000 à 812 000.

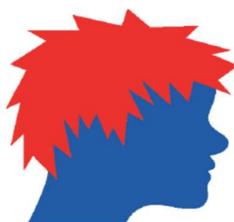


Conséquences de la révision au Québec

La révision a également des conséquences sur la hauteur des prestations d'aide financière de dernier recours. Dans son dernier Plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2017), le gouvernement du Québec s'est engagé à mettre en place un programme de Revenu de base pour les personnes qui ont une contrainte sévère à l'emploi et qui ont reçu des prestations de solidarité sociale pendant au moins 66 mois au cours des 72 derniers mois. Les personnes qui y sont admissibles toucheront, une fois le programme instauré (en 2023), une prestation à la hauteur de la MPC. Le gouvernement tiendra-t-il compte de la révision de la MPC et augmentera-t-il en conséquence les prestations du revenu de base ?



Le gouvernement s'était également engagé à ce que le revenu disponible des personnes à l'aide sociale atteigne, en 2021, 55 % de la MPC ; et celui des personnes à la solidarité sociale, 77 %. À l'heure actuelle, en tenant compte de la hausse des seuils de la MPC, leur revenu atteint respectivement 49 % de la MPC et 72 %, ce qui représente dans un cas comme dans l'autre un manque à gagner d'environ 86 \$ par mois.



**Habillement
42 \$**
**Alimentation
334 \$**
**Logement
803 \$**
**Transport
187 \$**
**Autres
nécessités
307 \$**

Montant mensuel correspondant à chacun des éléments du panier de consommation, pour une personne vivant seule à Montréal en 2018.

**Total mensuel
1 673 \$**
**Total annuel
20 080 \$**



Nouvelles mesures fédérales « post-PCU »

La vie reprend timidement son cours mais n'est plus la même qu'avant. Si certains sont retournés au boulot, seulement 48% des gens ayant demandé la prestation canadienne d'urgence (PCU) sont de retour au travail en date d'aujourd'hui. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a décidé de prolonger cette prestation de 4 semaines (maximum de 28 semaines au total). Mais qu'arrivera-t-il à ceux qui sont toujours sans emploi ou qui voient encore leur revenu amaigri en raison de la Covid-19 ? À compter du 27 septembre, les mesures suivantes seront effectives. Le discours du trône du 23 septembre confirmera le tout.

➤ Régime d'assurance-emploi simplifié

La plupart de ceux qui reçoivent la PCU par l'entremise de Service Canada et qui ont droit à l'assurance-emploi se verront automatiquement redirigé vers les prestations régulières d'assurance-emploi. Les personnes qui ont reçu la PCU par l'entremise de l'Agence de revenu du Canada devront faire une nouvelle demande en ligne à Service Canada.

Comme certains travailleurs n'ont pu cumuler suffisamment d'heures en raison de la pandémie, le gouvernement fédéral offre un crédit d'heures unique, rétroactif au 15 mars 2020. Ainsi, toute personne ayant un nombre minimal de 120 heures travaillées assurables pourra bénéficier de l'assurance-emploi. De plus, alors que d'ordinaire l'assurance-emploi donne 55% du salaire brut, cette nouvelle mesure assurera un minimum de 400\$ par semaine pour une durée d'au moins 26 semaines. Une déclaration à chaque deux semaines devra être remplie comme pour l'assurance-emploi régulière. Ces modifications seront temporaires et s'appliqueront pour un an.

➤ Trois prestations canadiennes de la relance économique

La **prestation canadienne de la relance économique (PCRE)** sera destinée à ceux qui ne peuvent recevoir d'assurance-emploi comme les travailleurs autonomes. Elle offrira un montant hebdomadaire de 400\$.

Comme pour le régime d'assurance-emploi simplifié, il faudra avoir cessé ou diminué de travailler en raison de la Covid-19, ne pas avoir abandonné l'emploi volontairement et être activement à la recherche d'un emploi. Il sera possible de travailler tout en recevant ces prestations mais il y a danger d'accumuler une dette de 0,50\$ par dollar gagné si le revenu net annuel dépasse 38 000\$. C'est au moment de faire les impôts de 2020 que le montant exact sera calculé.

Au nom de l'hon. Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, nous souhaitons vous aviser que le gouvernement fédéral a lancé la deuxième ronde de demandes pour le [Fonds d'urgence pour l'appui communautaire \(FUAC\)](#). La première ronde de financement a permis de soutenir 69 projets pour un montant total de 1 383 317 \$ dans le cadre de l'enveloppe estrienne.

Trois intermédiaires nationaux, soit la Société canadienne de la Croix-Rouge, Fondations communautaires du Canada et Centraide Canada, coordonnent leurs opérations afin de faire parvenir rapidement le financement aux organismes communautaires et de bienfaisance enregistrés.

Cette aide vise à soutenir les activités telles que l'augmentation des livraisons à domicile d'aliments et de médicaments effectuées par des bénévoles, l'offre de services de transport, comme l'accompagnement ou le transport d'aînés ou de personnes handicapées pour des rendez-vous, l'apport de renfort aux lignes d'aide qui donnent de l'information et du soutien; l'offre de formation, de matériel et d'autres mesures de soutien nécessaires pour les bénévoles pour qu'ils continuent à apporter une précieuse contribution dans la réponse à la COVID-19.

La date limite pour déposer un projet est le 30 octobre 2020.

Centraide Estrie

Centraide Estrie distribuera 313 195 \$ pour cette deuxième phase du FUAC. Seuls les organismes qui disposent d'un numéro de charité pourront déposer une demande.

Pour plus d'informations ou pour présenter une demande auprès de Centraide Estrie, visitez : www.centraideestrie.com/covid-19/demande-financement-fonds-urgence/

Vous pouvez également contacter Centraide Estrie par téléphone au 819-569-9281

La Fondation communautaire de l'Estrie

La Fondation communautaire de l'Estrie distribuera 252 000\$ auprès des organismes de bienfaisance dans la région.

Pour plus d'informations ou pour présenter une demande auprès de la Fondation communautaire de l'Estrie, visitez : <http://www.fondationcommunautairedelestrie.com/fonds-durgence-pour-lappui-communautaire.nphp>

Vous pouvez communiquer avec la Fondation communautaire de l'Estrie par courriel à info@fondationcommunautairedelestrie.com ou encore par téléphone au 819-481-5017.

La Croix-Rouge

Pour plus d'informations ou pour présenter une demande auprès de la Croix-Rouge, visitez : <https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/interventions-en-cours/covid-19-%E2%80%93-nouveau-coronavirus/aide-d-urgence-aux-organismes-communautaires-en-reponse-a-la-covid-19>

* S'il vous plaît, aidez-nous à passer ce message en partageant ce courriel dans votre réseau.

Cordialement,

Hello,

On behalf of the Hon. Marie-Claude Bibeau, Member of Parliament for Compton-Stanstead and Minister of Agriculture and Agri-Food, we would like to inform you that the federal government has launched the second round of the [Emergency Community Support Fund \(ECSF\)](#). The first round of funding made it possible to support 69 projects for a total amount of \$ 1,383,317 in the Eastern Township's region.

Through the ECSF, three national partners, the Canadian Red Cross Society, Community Foundations of Canada and United Way Centraide Canada, will coordinate their operations to quickly get funding to community and charitable organizations.

This aid is intended to support activities such as home deliveries of food and medicine by volunteers, transportation services like driving or accompanying seniors or the disabled to appointments, support for telephone help lines, training, materials and other resources necessary for volunteers to continue making a valuable contribution to the COVID-19 relief efforts and replacing in-person contact in private or at social gatherings with virtual contact such as phone calls, text messages, teleconferences or the Internet.

The deadline to submit a project is October 30, 2020.

Centraide Estrie

Centraide Estrie will distribute \$313,195 for this second phase of the FUAC. Only organizations that have a charity number will be able to apply.

For more information or to apply, see: www.centraideestrie.com/covid-19/demande-financement-fonds-urgence/.

You can contact Centraide Estrie by phone at 819-569-9281.

Eastern Townships Community Foundation

The Eastern Townships Community Foundation will distribute \$252,000 to charities in the region.

For more information or to apply, see: <http://www.fondationcommunautairedelestrie.com/>.

You can contact la Fondation communautaire de l'Estrie by email at info@fondationcommunautairedelestrie.com or by phone at 819-481-5017.

Canadian Red Cross Society

For more information or to apply, see: https://www.redcross.ca/how-we-help/current-emergency-responses/covid-19-%e2%80%93-novel-coronavirus/information-for-community-organizations-affected-by-covid-19?lang=en-ca&_ga=2.200054446.1276872530.1602000125-709221568.1602000125.

* Please help us get this message across by sharing this email in your network.

Best regards,



Vous êtes conviés à l'assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu, jeudi le **15 octobre prochain** à **9h30** en ligne sur Zoom sous le thème de *Tisser des liens: Remettre l'humain au coeur du travail*.

De fait, nous offrons une activité LAB-RH sur des enjeux actuels de l'organisation du travail en contexte de pandémie. Deux conférences au choix vous seront offertes:

1. *Être gestionnaire en temps de crise, comment maintenir le cap!*, animé par Susana Diaz, CRHA, conseillère et formatrice à l'école des entrepreneurs du Québec
2. *Équipe de travail à distance: équité, reconnaissance, maintien du lien*, animé par Caroline Maranda, CRHA, Associée et directrice de pratique chez VIACONSEIL

INSCRIPTION

https://zoom.us/meeting/register/tJ0scO6qpzsjHNFZESWJneI4ljqRx-DkeI8G?utm_source=Cyberimpact&utm_medium=email&utm_campaign=AGA-du-CSMO-ESAC-et-formations-de-139automne

Les détails de connexion vous seront transmis à la suite de votre inscription

NOTE: Vous n'êtes pas encore membre du CSMO-ÉSAC et aimeriez le devenir avant l'AGA. Il est possible de le faire jusqu'au 5 octobre prochain avec présentation d'une résolution de votre conseil d'administration. Tous les détails ici: <https://www.csmoesac.qc.ca/pages/devenir-membre>



Forum Voir Grand Reporté Aux 22-23-24 Mars 2021

Organisé par [Réseau québécois de l'action communautaire autonome \(RQ-ACA\)](#)

Les 22-23-24 mars 2021, le RQ-ACA convie le mouvement de l'action communautaire et ses allié-e-s à VOIR GRAND, le forum de l'action communautaire autonome.

Près de vingt ans après l'adoption de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire en 2001, VOIR GRAND entend être un espace de réflexion et de ressourcement collectif visant à dynamiser notre action politique en actualisant notre mouvement et nos pratiques de façon cohérente avec les enjeux sociaux et les cadres d'analyse de l'heure.

Sur la base des acquis du passé et en tenant compte des défis du présent, VOIR GRAND est une invitation à se projeter vers l'avenir et à réaffirmer notre rôle de transformation sociale. Ces valeurs et ces engagements que nous portons collectivement seront consignés dans une déclaration commune à l'issue du forum.

Les trois jours seront animés par Judith Lussier, animatrice et autrice.

***Pour consulter la programmation complète consultez le www.rq-aca.org/voir-grand ***



Face à la crise, la Fondation Chagnon donnera jusqu'à 500 millions \$ d'ici 2025

Montréal, le 21 septembre 2020 – Depuis le début de la pandémie, la Fondation Lucie et André Chagnon a affirmé sa volonté d'apporter un soutien durable aux populations les plus vulnérables et aux milieux défavorisés. Après avoir octroyé 7 M\$ à des fonds d'urgence depuis mars dernier, la Fondation Chagnon annonce aujourd'hui un engagement philanthropique exceptionnel soit l'augmentation potentielle de ses dons de 150 M\$ au cours des cinq prochaines années (2021-2025). En fonction des besoins et de la capacité de prise en charge des milieux, les dons de la Fondation Chagnon pourraient donc passer de 350 M\$ préalablement prévus à 500 M\$* au cours de cette période de cinq ans.

« Face à la crise que connaît le Québec et dont les effets multiples continueront de se faire sentir au cours des prochaines années, la Fondation Chagnon souhaite faire preuve d'agilité et jouer pleinement son rôle d'organisme philanthropique pour répondre aux besoins. Avec ce nouvel engagement, nous consolidons notre apport à la communauté. Toutefois, la capacité de soutien à long terme de la Fondation ne sera pas compromise par ce nouvel engagement financier. En effet, nous considérons que la prévention de la pauvreté et la lutte contre les inégalités sont deux enjeux de société qui traverseront le temps, et qu'ils exigeront un engagement continu et inscrit dans la durée », affirme Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Un dialogue pour mieux définir l'utilisation de ces sommes

Cette contribution additionnelle pour les cinq prochaines années viendra soutenir différents organismes qui travaillent au développement du plein potentiel des jeunes, dans la perspective de contribuer à la prévention de la pauvreté au Québec. De plus, elle s'ajoute aux différentes mesures de soutien mises sur pied dès mars dernier, alors que la pandémie prenait de l'importance au Québec.

Au cours des prochains mois, la Fondation Chagnon entend définir la meilleure utilisation possible de ces dons additionnels (jusqu'à 150 M\$) avec ses partenaires communautaires et les diverses parties prenantes. Cette démarche permettra de mettre en œuvre des projets structurants à long terme dans différentes régions du Québec. Plus de détails seront communiqués à cet effet au début de 2021.

« Compte tenu de l'ampleur de la crise qui frappe le Québec, la Fondation Chagnon est prête à augmenter sa contribution philanthropique de façon significative, mais elle invite aussi le gouvernement du Québec à soutenir l'action communautaire à sa pleine valeur. Notre propre contribution doit s'ajouter et non se substituer au rôle essentiel et légitime de l'État », ajoute le président de la Fondation Lucie et André Chagnon.

* Conformément aux règlements de l'Agence du revenu du Canada (ARC), la Fondation Chagnon verse en moyenne annuellement 3,5 % de son capital pour ses activités de bienfaisance. Si l'on considère son patrimoine d'un peu plus de 2 milliards \$ (au 31 décembre 2019), cela représente 350 M\$ pour les 5 prochaines années (70 M\$ par an x 5 ans). En augmentant ses dons potentiels de 150 M\$ sur 5 ans, la contribution totale de la Fondation atteindrait 500 M\$ et correspondrait à des versements annuels de 5 % de son capital.

À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon

La Fondation Lucie et André Chagnon a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant au développement du plein potentiel des jeunes vivant au Québec, des priorités démocratiquement réitérées par la société québécoise depuis des décennies. Pour y parvenir, elle apporte un soutien à long terme à des organismes et des regroupements qui travaillent ensemble au développement de leur capacité à accroître de façon durable la réussite éducative de tous. www.fondationchagnon.org

– 30 –

SOURCE : Fondation Lucie et André Chagnon

Renseignements :

Claire Neveux

Conseillère, Communications

neveuxc@fondationchagnon.org





Le CALACS La Passerelle, organisme communautaire et féministe situé à Drummondville, œuvrant sur le territoire des MRC Drummond et Nicolet-Yamaska, lutte contre toutes formes de violence sexuelle et ses conséquences. Le CALACS est actuellement à la recherche d'une personne engagée pour combler le nouveau poste suivant :

Coordonnatrice

Fonctions

La coordonnatrice devra actualiser la mission de l'organisme en tenant compte de 3 volets (aide/intervention, prévention/sensibilisation, défense de droits/représentation), assurer la gestion interne (gestion des ressources humaines et financières), contribuer au développement et au maintien de la vie associative et démocratique de l'organisme. Elle devra prendre des décisions en cogestion avec le CA et l'équipe de travail en ayant la même vision afin de donner à l'organisme les moyens de pouvoir agir.

Qualifications requises

- Un DEC ou un BAC en travail social, psychologie, éducation spécialisée, criminologie ou autre domaine pertinent
- 2 ans d'expérience en gestion
- Avoir de l'expérience dans un CALACS est un atout

PROFIL RECHERCHÉ

Connaissances : intervention féministe, problématique des agressions à caractère sexuel, politique communautaire.

Caractéristiques : rassembleuse, leader positif, rapport égalitaire, travail en équipe, échange d'informations, sens éthique, confidentialité, valeurs féministes, vision à long terme.

Expériences requises

Gestion des ressources (humaines, matérielles et financières), relations publiques, travail dans un groupe de femmes, prévention/sensibilisation, défense de droits, représentation (regroupement, table sectorielle, organismes), animation de groupe.

Autre

Détenir un permis de conduire et avoir accès à une automobile.

Conditions de travail

- Emploi permanent : 28 heures/semaine, réparties sur 4 jours
- Salaire : 32.35\$/heure
- Avantages sociaux : assurance collective et régime de retraite
- Entrée en fonction : fin octobre 2020



Pour soumettre votre candidature, veuillez transmettre une lettre de motivation et votre CV au plus tard le 18 octobre 2020 à 16h à :

info@altituderh.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour entrevue seront contactées.

À compétences équivalentes, les candidates provenant de la diversité seront favorisées.





Le changement
n'est jamais
douloureux,
seule la
résistance
au changement
est douloureuse.
Bouddha.



Le bonheur
vous rend aimable,
la douleur
vous rend humain,
les échecs
vous rendent humble
et les épreuves vous
rendent plus fort.



"Le corps a
besoin de repos,
l'esprit a besoin
de paix et le
cœur a besoin
de joie."

DU BONHEUR ET DES LIVRES





*Quoiqu'il
arrive, crois en
la vie, crois en
demain, crois en
ce que tu fais,
mais surtout,
crois en toi.*

DU BONHEUR ET DES LIVRES





" Chaque petit pas
t'amène vers ton objectif.
Garde confiance,
garde espoir,
protège tes rêves
et continue
d'avancer... "



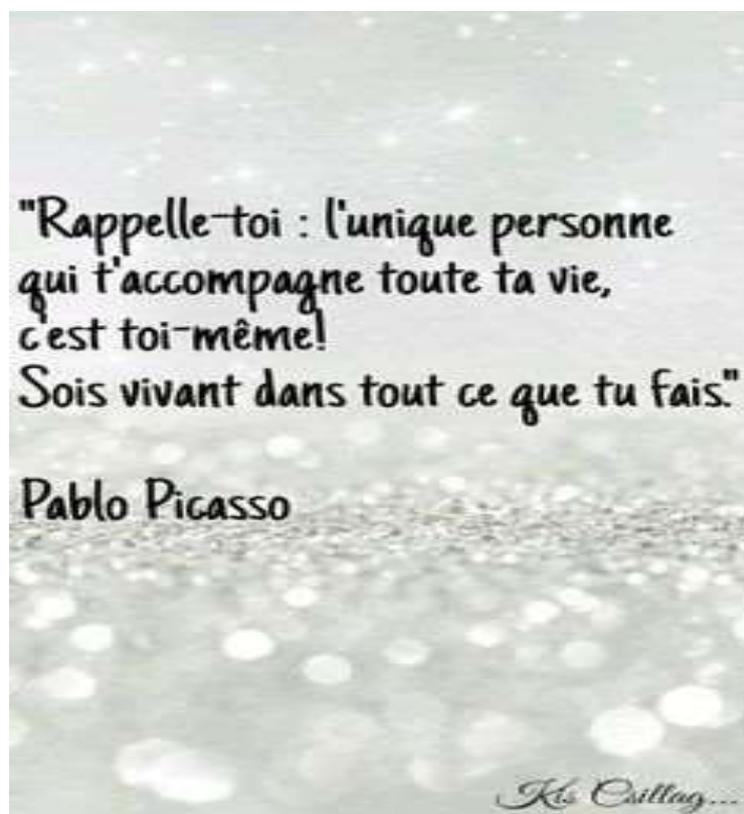
Pour ce qui est
de l'avenir
Il ne s'agit pas
de le prévoir



Mais de le rendre

Possible

Saint Exupéry



le Rire
est une
poussière de joie
qui fait
ETERNUER
le Coeur

www.magalituffier.fr



Je vous fais ma révérence ! Marie-Denise ☺

Prochain Maillon : à décider



Mise en page, recherche et rédaction : Marie-Denise (Marguerite) Morency